

ARRETE N° 2019 - 079 du 26 FEV. 2019

La présidente de l'université Paris Diderot – Paris 7,

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.952-6-1 ;

Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;

Vu les délibérations du conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et aux professeurs (séance du 30 janvier 2019) ;

**ARRETE :**

**Article 1 :** Le comité de sélection créé en vue de pourvoir l'emploi n° 4397 (profil : Mathématiques financières) est constitué des membres suivants :

Qualité	Civilité	Prénom	NOM	Etablissement	Président (P) - Vice-président (VP)
Interne, rang A	M.	Jean-François	CHASSAGNEUX	Université Paris Diderot	P
Interne, rang A	M.	Huyen	PHAM	Université Paris Diderot	
Interne, rang A	Mme	Marie-Claire	QUENEZ	Université Paris Diderot	VP
Externe, rang A	M.	François	DELARUE	Université Nice Sophia Antipolis	
Externe, rang A	M.	Idris	KHARROUBI	Sorbonne Université	
Externe, rang A	Mme	Elisabeth	MIRONESCU	Ecole centrale Lyon	
Externe, rang A	M.	Mathieu	ROSENBAUM	Ecole Polytechnique	
Externe, rang A	Mme	Agnès	SULEM	INRIA	

**Article 2 :** En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

**Article 3 :** La directrice générale des services de l'université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Christine CLERICI